



Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h

Horaires de la Guilthèque : les mercredi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19h, le samedi de 10 h à 18 h.

Impression PRIM 02 98 04 32 36

Joyeux Noël !

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 25 décembre

2020

n° 2186

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

NOUVELLES DE GUILERS DU 1^{ER} JANVIER

En raison du Nouvel An, les articles seront à envoyer impérativement en Mairie avant 17 h le **lundi 28 décembre**. Merci de votre compréhension.

MESURES COVID-19

Suite au Décret du 14 décembre 2020, relatif aux mesures générales mises en œuvre pour faire face à l'épidémie de covid 19 :

- Suppression des attestations dérogatoires pour les déplacements en journée.
- **Instauration d'un couvre-feu de 20 h à 6 h du matin** à l'exception du réveillon du 24 décembre. Pendant le couvre feu, certains déplacements sont néanmoins autorisés sous couvert de la nouvelle attestation disponible sur le site internet du gouvernement (<https://www.interieur.gouv.fr>)
- Sont ouverts au public : la mairie, la médiathèque, l'espace jeunes, les établissements scolaires, la maison de l'enfance (crèche, relais petite enfance et ALSH Les Flamboyants), la déchetterie, les aires de jeux et les équipements sportifs de plein air (tout public) et couverts (pour les mineurs uniquement). Avant tout déplacement en mairie, merci de nous contacter soit par téléphone au 02 98 37 37 37, soit par mail ville@mairie-guilers.fr ou utiliser les démarches dématérialisées (<http://service-public.fr/>).
- Bâtiments publics fermés : les locaux associatifs, les vestiaires sportifs et clubs houses.
- Pour toute **demande d'autorisation d'urbanisme**, merci de privilégier les **demandes en ligne** sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme.



• **Guilthèque** : Le service de « Prêt(s) à emporter » est maintenu pour toute personne qui en fait la demande. Les conditions d'accès sont les suivantes : port du masque obligatoire dès 11 ans, désinfection des mains obligatoire, respect de la distanciation, application d'une jauge maximum de personnes

présentes en même temps dans la médiathèque. Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.

- **Port du masque obligatoire à Guilers jusqu'au 15 janvier** : dans les lieux clos recevant du public et dans la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers, abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc.

Les services d'accueil de la mairie (accueil général, état-civil, urbanisme, C.C.A.S., scolaire) restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Fermetures exceptionnelles

En raison des fêtes de fin d'année, les services de la Mairie et la Guilthèque seront exceptionnellement fermés à 16 h les jeudis 24 et 31 décembre 2020 et toute la journée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Merci de votre compréhension.

Fermetures exceptionnelles

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique.



Porter un masque quand la distance des 1m ne peut être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire.



Respecter la distance d'au moins 1m.



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum).



Eviter de se toucher le visage.



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour.



Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid).

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 26 décembre faire le 15.

Etat civil

Naissances :

VADAÏNE Lénaëlle
POULIQUEN VERRIÈRE Azilyz
POULIQUEN VERRIÈRE Yuniss
DORAT Ilann

Décès :

LE BRETON Robert (89 ans)
CAVARIN Monique (61 ans)
CLÉMENT Serge (56 ans)
THIERRY Annie (80 ans)
LE FOLL Denise (81 ans)
ROLLAND Louis (81 ans)

Changement bibus

Guilers : un nouvel accès direct à Albert 1^{er} et à l'Hôtel de Ville par la ligne 12.

La ligne reliant Guilers à Brest voit son itinéraire légèrement modifié en centre-ville avec un passage par la rue de Glasgow, pour permettre un accès direct à Malakoff et à l'Hôtel de Ville en 20 minutes au départ de la Mairie de Guilers.

En semaine, la fréquence sera de 15 minutes aux heures de pointe le matin et le soir, 30 minutes le reste de la journée.

Calendrier de l'avent

J-1
24 déc.

Fais travailler tes méninges

3 lots de 2 places pour le spectacle d'ouverture de la saison culturelle 2021 à gagner.

J-1 (24 décembre) : Charade de Noël

Jeu du 24 au 28 décembre

Une charade de Noël sera mise en ligne dans l'après-midi du 24 décembre sur la page Facebook de la ville. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses publiées en commentaire avant le 29 décembre. Les trois gagnants recevront 2 places pour assister au spectacle d'ouverture de la saison culturelle : Sébastien Marx « Presque Pas Mal » le 30 janvier à l'Agora.

Mon premier est un morceau
Mon deuxième est
Mon t
Rendez-vous le 24 déc. sur Facebook pour résoudre la charade
Qui suis-je ?

Donne ta réponse en commentaire sur la publication Facebook de la Ville de Guilers avant le 29 décembre.
Jeu Facebook - Renseignements sur la page Facebook et le site internet de la Ville de Guilers

Renseignements sur la page Facebook et le site internet de la ville.

Collecte des déchets - 25 déc. et 1^{er} janv.



En raison des fêtes de fin d'année, le service de la collecte des ordures ménagères ne sera pas assuré le **vendredi 25 décembre**. La collecte est décalée au **samedi 26 décembre**. De la même façon pour

le nouvel an, la collecte des ordures ménagères est décalée au **samedi 2 janvier**. Ce dispositif s'applique aux collectes ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) et des emballages ménagers recyclables (bac à couvercle jaune). Collecte matinale, après-midi ou en soirée.

Déchèteries - 25 déc. et 1^{er} janv.

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries du Spenot et du Vern à Brest, de Toull-ar-rannig à Plougastel-Daoulas, de Mescouzel à Plouzane et de Lavallot à Guipavas fermeront exceptionnellement à 17 h les jeudis 24 décembre et 31 décembre. Elles seront fermées toute la journée les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Inscriptions listes électorales

En 2021, les élections départementales et régionales devraient se tenir les 20 et 27 juin 2021 (sous réserve de confirmation).

Pour voter, vous devez vous inscrire dans votre commune au plus tard 6 semaines avant la date du scrutin.

Vous pouvez dès à présent effectuer cette démarche en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>, ou par correspondance ou à l'accueil de la mairie sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Manège

Avis aux jeunes aviateurs, princes, princesses et coureurs automobiles, le manège a pris ses quartiers place de la Libération. Il sera accessible tous les jours jusqu'au 5 janvier, à l'exception des jours fériés :

- hors vacances scolaires : le lundi, mardi jeudi, vendredi de 16 h à 19 h, le mercredi et le week-end de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h
- pendant les vacances : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h tous les jours.

Le contexte sanitaire actuel impose les consignes suivantes :

- port du masque obligatoire dès 11 ans.
- laissez 1m de distance entre chaque famille.
- un enfant (ou une fratrie) sur chaque personnage ou véhicule.
- désinfection obligatoire des mains. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à la fin du couloir d'attente.
- ne montez sur le manège que lorsque le personnel vous l'indique. Une désinfection est prévue après chaque passage.
- un tour par enfant uniquement et pas de pompon cette année.
- durant le fonctionnement de l'attraction, les parents doivent attendre dans la zone située entre le manège et les barrières.
- à la fin du tour, évacuez le manège par le couloir de sortie.
- aucun ticket n'est nécessaire pour accéder au manège.



Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 29 janvier, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18 / **Eau du Ponant** : 02 29 00 78
78 / Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 / **Taxi Petton** : 06 17 36 47 39



Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.
Mme Couard, Mme Favenec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08
Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Petite enfance

Relais Petite Enfance

Le service de relais sera fermé pour congés du **21 au 27 décembre**. Vous pouvez laisser un message par courriel via relaispetiteenfance.guilers@mairie-guilers.fr. Elisabeth Margé animatrice du relais, en prendra connaissance à son retour.

Education / Enfance / Jeunesse

Réouverture de l'Espace Jeunes

ESPACE JEUNES



Pour les vacances de Noël, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes vous accueille dans des conditions optimales avec un protocole renforcé. Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux activités proposées. Retrouvez le programme sur le site internet de la ville et le Facebook de l'Espace Jeunes.

Collège Sainte-Marie

Le collège Sainte-Marie organise une journée d'accueil des élèves de CM2 vendredi 15 janvier, ouverte aux élèves de toutes les écoles. L'objectif est de leur permettre de découvrir l'établissement en vivant une journée au collège : visite, cours et activités, repas offert au self. Cette journée se fera dans le respect du protocole sanitaire.

Si votre enfant est élève d'une école privée : l'information vous sera donnée par l'école. Si votre enfant est élève d'une école publique et que vous souhaitez qu'il participe à cette journée d'accueil, contactez le collège au 02 98 07 63 59 ou par mail à college.saintemarie.guilers@gmail.com (indiquez votre nom, coordonnées et nom/prénom de l'enfant.).

Le directeur, M. VINCE, se tient par ailleurs à disposition des familles pour tout rendez-vous au collège, en contactant le secrétariat.



Vie associative

Centre socioculturel de l'Agora



Le centre socioculturel L'Agora sera fermé du **19 décembre au 3 janvier**.

Jusqu'au 7 janvier, selon les mesures gouvernementales, le centre socioculturel poursuivra ses actions :

- un accueil téléphonique pour toutes les personnes désirant discuter, passer un moment de convivialité ou d'écoute
- une permanence administrative pour l'impression ou photocopie de documents administratifs (exemple : attestation de sortie)
- une aide informatique sur rendez-vous
- un drive ou une livraison à domicile des jeux de la ludothèque Yakajouer
- une proposition d'activité à réaliser en famille le mercredi et le samedi, en ligne sur notre Facebook (@Centre socioculturel L'Agora Guilers)

Sapin Malin : venez déposer votre sapin sur le parking de L'Agora du 6 au 20 janvier ou venez le broyer le samedi 9 janvier de 10h à 12h et repartez avec votre broyat.

Ligne téléphonique de L'Agora : 02 98 07 55 35

N'hésitez pas à suivre la page Facebook du centre socioculturel !

Vie associative

ALSH Les Flamboyants

L'accueil de loisirs ouvrira du **21 au 24 décembre** et du **28 au 31 décembre**. Au programme, la première semaine « En attendant Noël... » : chaque jour des créations, des jeux sur les arbres de Noël, les personnages, les animaux et bien-sûr le Père-Noël ! La deuxième semaine « Voilà l'hiver ! » : tenues d'hiver, sports d'hiver, jardins d'hiver et pour fêter le dernier jour de l'année : « Fluo et Phospho, un réveillon électro ! ».

Vie commerciale

Commerces ouverts

Sous réserve d'application stricte des mesures sanitaires :



L'ensemble des commerces de la commune sont ouverts depuis le **samedi 28 novembre**, à l'exception des activités de bar et de restauration sur place.

Vente à emporter maintenue : Ali baba kebab, Les Ateliers Blé Noir, Lucky pizza.

SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

Marché

Il n'y aura pas de marché les **jeudis 24 et 31 décembre**.



Vision Plus



Opération Don de Jouets dans votre magasin Vision Plus du 23 novembre au 2 janvier. Rendez-vous en magasin pour y déposer vos anciens jouets qui feront, à Noël, le bonheur d'un enfant dans le besoin. L'ensemble des dons sera distribué à l'association Partage de Guilers.

Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h les jeudis, vendredis, samedis et dimanches. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30. Mais vous pouvez laisser un message au 02 98 07 63 60 en indiquant le sujet de votre appel ainsi que votre numéro de téléphone.

Messe chaque **jeudi à 9 h 15** sauf le 24 décembre
Veillée de Noël **du 24 décembre** à Guilers à 17 h 30 et 19 h. Le nombre de messe ayant été doublé dans la paroisse nous espérons qu'une bonne répartition se fera entre les deux messes.
Messe de Noël **dimanche 25 décembre** à 10 h 30 à Locmaria.
Messe le **samedi 26 décembre** à Guilers à 18 h.
Messe **jeudi 31 décembre** à 9 h 15.
Messe à Guilers **samedi 9 janvier** à 18 h.

L'accueil de tous se fera dans le respect des distances, le port du masque et l'application du gel. Redoublons de vigilance, prenons soin de nous et des autres.

Divers

Trouvé / Perdu

Perdu : carte vitale.

Trouvé : médaillon argent signe du zodiaque.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

1 - Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes de Bretagne et des réponses apportées exercices 2014 et suivants (gestion de Brest Métropole)

Les membres du Conseil Municipal ont pris acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes accompagné de la réponse écrite du Président concernant la gestion de la Métropole au cours des exercices 2014 et suivants.

2 - Autorisation d'engager et de mandater les dépenses en investissement avant le vote du budget 2021 (budget principal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements (hors remboursement de la dette et autorisations de programme) dans la limite des montants déterminés jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2021.

3 - Décision modificative n°1 lot Coat bian

Des écritures comptables à passer avant la fin de l'exercice imposent d'apporter des modifications au budget 2020 du lotissement. L'équilibre est réalisé au niveau des dépenses de fonctionnement uniquement par un transfert de crédits d'un chapitre à un autre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les modifications budgétaires au budget annexe du lotissement Coat-Bian.

4 - Autorisation de programme pour la piste d'athlétisme décision modificative n°3 révision des crédits de paiements n°3

Considérant que les crédits de paiements inscrits en 2020 pour la construction de la piste d'athlétisme et des vestiaires attenants, ne seront pas consommés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les modifications apportées à l'autorisation de programme.

5 - Admission en non-valeur de créances éteintes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'admission de la créance, d'un montant de 3 000,00 €, au titre de créance éteinte (article 6542 du budget).

6 - Modification du tableau des effectifs

Après avis du Comité technique, il est proposé de créer et de structurer un service de Police municipale composé de deux postes à temps complet et relevant de la catégorie C dans le Cadre d'emplois des agents de police municipale et de créer un poste de catégorie A du cadre d'emplois des Attachés territoriaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les modifications apportées au tableau des effectifs à compter du 1^{er} février 2021.

7 - Action sociale en faveur du personnel communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la revalorisation des prestations versées par la commune dans le cadre de l'action sociale 2021 en fonction des prestations interministérielles 2020.

8 - Avenant à la convention ALSH les Flamboyants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la prorogation par avenant de la convention de moyens et d'objectifs avec l'ALSH les Flamboyants jusqu'au 31 décembre 2021 et a autorisé Le Maire à le signer.

9 - Information au conseil municipal : Modification des critères d'attribution des places de crèche

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la modification des critères d'attribution des places de crèche.

10 - Information au Conseil Municipal : locations d'engins agricoles pour les services techniques

Le Conseil municipal a pris acte de l'attribution du marché de location d'engins agricoles pour les services techniques.



Joyeuses fêtes !